

Publié le 16 septembre 2014.
Dernière modification : 16 avril 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DES LAQUES INDOCHINOISES
Atelier à Boulogne-sur-Seine
fondée par
la [Société d'expansion française en Extrême-Orient](#),
les Anciens Éts Chauvière (Hélice intégrale)
et [Paul-Samuel Verneuil](#)

S.A., janvier 1920.



[Coll. Serge Volper](#)

SOCIÉTÉ DES LAQUES INDOCHINOISES
Société anonyme au capital de 1.075.000 fr.
divisé en 10.750 actions de 100 fr. chacune

Statuts déposés chez M^e Graciet, notaire à Villeneuve-Saint-Georges (S.-&O.)

Siège social à Paris

**CERTIFICAT D'ACTIONS NOMINATIVES
DE CENT FRANCS ENTIÈREMENT LIBÉRÉES**
Un administrateur (à gauche) : —

Un administrateur (à droite) : —
Imprimerie spéciale pour titres, 30, rue Drouot, Paris

CONSTITUTION (*Cote de la Bourse et de la banque*, 28 janvier 1920)

Société des Laques Indo-Chinoises. — Capital 1 million 75.000 fr., divisé en 10.750 actions de 100 fr. Siège social à Paris, 19, rue d'Aumale. Conseil d'administration : MM. Mézières ¹, Simoni ², Chauvière ³, Bédât ⁴, Hermenier ⁵ et les Compagnies Commerce et Navigation d'Extrême-Orient, Cotonnière du Tonkin, Distilleries de l'Indo-Chine, Union Commerciale Indo-Chinoise et Banque industrielle de Chine. — *Gazette du Palais*, 23 janvier.

AEC 1922-741 — Société des laques indochinoises, 19, rue d'Aumale, PARIS (9^e).
Capital. — Société an., f. en janv. 1920, 1.075.000 fr. en 10.750 act. de 100 fr.

Objet. — Utilisation, tant en France qu'à l'étranger, de la laque d'Extrême-Orient, spécialement de l'Indochine, et de tous vernis et peintures pour la construction de tous appareils de locomotion aérienne, terrestre, fluviale et maritime, de tous meubles et appareils quelconques.

Conseil. — MM. Mézières, Simoni, Chauvière, Bédât, Hermenier, C^{ie} de commerce et de navig. d'Extr.-Orient, Société cotonnière du Tonkin, Société des distilleries de l'Indochine, Union commerciale indochinoise et africaine, Banque industrielle de Chine.

Comité du commerce, de l'industrie et de l'agriculture de l'Indochine
(*Les Annales coloniales*, 7 février 1924)

Vice-présidents : ... Simoni, gouverneur honoraire des Colonies, administrateur délégué de la Société des laques indochinoises...

L'EXPLOITATION DES TRAVAILLEURS COLONIAUX

La Société des Laques indochinoises
(*L'Humanité*, 4 septembre 1924)

¹ Charles Léon Joseph Mézières (Provins, 1866-Paris, 1930) : avocat du Protectorat à Hanoï, président de la Société minière du Tonkin (1909). Voir [encadré](#).

² Paul Simoni (1863-1931) : ancien résident supérieur au Tonkin reconverti dans les affaires.

³ Lucien Chauvière (1876-1966) : ingénieur des Arts et métiers d'Angers. Pionnier de la fabrication d'hélices pour avions, il devient célèbre à la suite de la traversée de la Manche par Blériot (1909). Fondateur des Anciens Éts Chauvière (L'Hélice intégrale)(1912), administrateur de l'Omnium des bois (1918), de Mercure et Vulcain (ameublement) et de la Société industrielle du Congo (exploitation forestière au Gabon)(1919). Officier de la Légion d'honneur.

Marcel Bloch (Dassault) relança l'hélice Éclair pour fabriquer sous licence des produits Chauvière (Emm. Chadeau, *L'Industrie aéronautique en France 1900-1950*, Paris, Fayard, 1987, p. 226).

⁴ Joseph Bédât (1857-1927) : concessionnaire des [Eaux de Hanoï](#).

⁵ Georges Hermenier (1859-1930) : fondateur de la Société indochinoise d'électricité à Hanoï et des [Eaux et électricité de l'Indo-Chine](#) à Saïgon.

Souvent, nous avons admiré ces coffrets, ces plateaux ou ces bonbonnières en bois laqué, sur lesquels des artistes anonymes ont fixé une décoration étonnante de grâce et de fantaisie.

Sur un fond noir de jais ou rouge somptueux, des soleils se couchent comme dans une apothéose, dans un ciel de pourpre, saupoudré d'or.

Des branches de pêchers ou d'amandiers fleuris s'épanouissent et charment l'œil par la délicatesse des couleurs, la légèreté du décor, la tendresse des tons.

Des oiseaux féériques s'envolent pleins de grâce, tandis que des poissons, pleins de vie, les écailles resplendissantes, évoluent majestueusement dans des eaux limpides d'où émergent le lotus, le papyrus ou les nénuphars.

On se demande parfois si ces merveilles d'art qui font l'orgueil des salons bourgeois sont l'œuvre de mains humaines.

Nous sommes allés rendre visite aux artistes qui font ces chefs-d'œuvres.. Nous avons vu ces asiatiques et constaté à quelle vie de misère étaient condamnés ces ouvriers de talent, dont l'ingéniosité et l'habileté font pâmer d'extase les amateurs de belles choses.

Ils ne sont pas tous en Chine, ni au Japon, ils sont là tout près de nous, aux portes de Paris. Le capitalisme les a transplantés de leur pays et les exploite honteusement ; les merveilles qu'ils produisent sont une source de profits scandaleux pour la firme qui les emploie.

Quand notre guide sonna à la porte cochère du 33 de la rue de Silly, à Boulogne, la concierge nous ouvrit en maugréant. Stylée par la Société des Laques Indo-Chinoises, elle nous fit la réception qu'on réserve aux intrus.

— Vous savez, nous dit-elle, il faudra sortir avant dix heures.

Notre guide nous présente à ses compatriotes et leur explique l'objet de notre visite.

— Ce sont des camarades de *L'Humanité* qui viennent enquêter sur les conditions dans lesquelles vous vivez. Aussitôt leurs doux yeux s'éclairent de joie, heureux de retrouver des amis qui s'intéressaient à leur sort.

Ils étaient là une quinzaine d'Annamites, ils chuchotaient dans leur langue maternelle ; depuis près de trois ans qu'ils habitaient la France, cloîtrés par la Cie, ils n'avaient pu encore apprendre un mot de français.

Notre camarade indo-chinois nous servit d'interprète et ses compatriotes, avec des précautions de conspirateurs, nous pilotèrent dans l'usine.

— D'abord, demandons-nous, comment êtes-vous venus ici ?

D'un air résigné, craintif, à voix basse, ils contèrent à notre interprète leur histoire ; ils venaient de Saïgon, de Hanoi, de Hué on les avait embauchés sur contrat. Ils nous montrèrent un de ces papiers timbrés dignes du moyen-âge, malgré l'effigie ironique de la III^e République.

C'est M. Simoni, gouverneur honoraire de l'Indo-Chine et chevalier de la Légion d'honneur, qui fut l'entremetteur de la Société des laques indo-chinoises son nom d'auguste négrier était en tête du texte.

Les artistes étaient engagés pour une durée de trois ans et pour l'énorme salaire de 200 francs par mois. Leur voyage était payé ; ils devaient être nourris, logés, habillés Tout ceci était sur le papier légalisé, mais la réalité était tout autre. Embarqués comme du bétail, ils connurent le confort de l'émigrant qui voyage comme passager de pont sur les Messageries. Puis, à Paris, ce fut une vie de forçats qu'ils menèrent depuis bientôt trois ans.

Leur logement, c'était ces hangars épars qui ont servi de remise. En bas le réfectoire; il sert aussi de cuisine. Nous entrons dans le taudis. Les murs sont noirs de suie, le plafond montre les trous béants du plâtre, qui s'est effondré. Sur le sol en terre battue, repose sur des briques un énorme chaudron noirci par la fumée du bois qui sert de combustible. C'est dans ce chaudron que l'on fait cuire du riz.

Dans un coin, une longue table boiteuse, aussi sale que les murs ; deux bancs servent de sièges. Sur la table sont éparpillées une vingtaine d'assiettes dont l'émail est écaillé.

C'est tout le service. Point de serviette, ni fourchettes, ni de cuillers on met la marmite au milieu et on mange. En quoi consiste votre nourriture ? Le cuistot, un Annamite, nous donne les détails :

— Pour 17 personnes, je reçois 4 kg 250 d'un riz de mauvaise qualité , et 2 kg. de viande de bœuf de dernier choix.

— Et c'est tout ?

— Oui. On ne nous donne ni pain, ni vin, ni beurre. Du riz cuit à l'eau ; de la viande bouillie à l'eau :voilà notre repas de midi. Le matin, nous avons un morceau de pain que nous trempons dans une tasse de café détestable malgré la cuillerée de cassonade Le soir, du riz cuit à l'eau seulement.

— Mais, comment pouvez-vous vivre ainsi répliquons-nous ?

— En effet, nous souffrons de la faim, et quand nous voulons améliorer l'ordinaire, nous le payons de notre poche. À cette vie, nous dépérissons ; trois de nos camarade sont déjà morts à ce régime.

Indignés, nous continuons notre inspection. Un escalier de bois tout raide nous amène au dortoir : une pièce longue de 10 mètres ; le plafond est si bas qu'il touche presque nos têtes, les murs noircis par la fumée qui monte de la cuisine.

Dans un coin, est étendu sur. une corde leur linge qu'ils ont lavé après le travail. De chaque côté de la chambre, des lits primitifs : deux tréteaux sur lesquels reposent une planche à claires-voies et un matelas aussi dur que le bois ; le tout si étroit qu'il ne faut pas trop se remuer quand on dort, au risque de s'écrouler sur le sol. Les draps sont changés tous les mois. Une mince couverture de coton ; aussi, comme on grelotte en hiver où l'on ne chauffe qu'aux heures de travail. Pas de chaises ni d'armoires et comme dans un poste d'équipage, les effets sont suspendus à des clous plantés au mur. On ne donne même pas de serviettes de toilette.

— Et comme habillement ?

— Oh, nous devons avoir une chemise par an et un complet acheté chez un fripier ; sur notre refus, on nous donne 100 francs à la place.

— Combien d'heures travaillez-vous par jour ?

— 9 heures, et comme des forçats. Nous laquons jusqu'à des hélices d'aéros. Vous savez que pour ces travaux, il est très difficile de trouver des spécialistes et cependant vous voyez comme, nous sommes rétribués !

Ils nous exposèrent leurs misères, sans animosité. Ignorant la langue française, craintifs et déprimés par les douces pratiques colonialistes dont ils souffrent chez eux, ils n'osent, ici, revendiquer leurs droits. Et puis, le terrible contrat est là : ils ne peuvent travailler ailleurs. Comme le stipule le papier timbré, seul un tribunal d'Indo-Chine est compétent pour juger un conflit entre les contractants. Aussi ils souffrent en silence. ils ont peur que, retournés en Extrême-Orient la répression ne soit implacable. Ils voudraient se libérer de cet enfer et nous implorent de les délivrer, et d'avertir leurs frères qui restent aux colonies de ne pas se laisse prendre aux offres mirifiques des négriers coloniaux.

Nous promettons de les aider et pendant qu'ils nous demandent de les suivre pour voir dans quelles conditions vivent leurs camarades chinois qui habitent dans un autre baraquement de la fabrique, l'unique ampoule de douze bougies qui nous éclaire s'éteint et nous sommes plongés dans l'obscurité.

— Il est près de 10 heures, nous disent-ils ; il faudra partir, car la concierge nous ferait des reproches. Tous les jours à cette heure, nous devons être au lit.

À la lueur d'un briquet, nous sortons. La pipelette, en maugréant, ouvre la porte de cette geôle où des ouvriers de talent font de si belles choses pour le plaisir des bourgeois et pour le profit des actionnaires de. la Société des laques indo-chinoises dont l'agent recruteur est ce Simoni, gouverneur honoraire de l'Indo-Chine et chevalier de la Légion d'honneur.

Et. Djazairi.

Annuaire industriel, 1925

LAQUES INDO-CHINOISES (Soc. des), 19, r. d'Aumale, Paris, 9^e. T. Trud. 58-57-Soc.
an. cap. 1.075.000 fr. Atelier, 33, r. de Silly, Boulogne-sur-Seine. T. Boulogne 204.
Laques. Laquage. (14-26242.).

Comité de l'Indochine
620^e séance en date du 5 février 1925
Assemblée générale annuelle
(*L'Écho annamite*, 8 avril 1925)

La Société des Laques indochinoises (représentée par M. Simoni, vice-président et secrétaire général).

REVENDICATIONS ANNAMITES
(*L'Écho annamite*, 19 mars 1926)

.....
4^o — M. Simoni parle du « travail bien rémunéré » des ouvriers annamites.

C'est une ironie cruelle quand on sait que la Société des laques indochinoises, propriété de cet ex-résident supérieur, paie les laqueurs annamites — ouvriers d'art introuvables en Europe — 200 fr. par mois pour vivre à Paris, leur donnant une nourriture et un logement que réprouve la plus élémentaire hygiène. Aussi, ces ouvriers s'empressent-ils de se débarrasser du travail bien rémunéré à la première occasion.

.....
Signé : BUI QUANG-CHIEU.
DUONG-VAN-GIAO.

Convocations
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 10 mars 1926)

25 mars, 15 h. — Laques d'Extrême-Orient, Société des Laques Indochinoises. Au siège, à Paris, 19, rue d'Aumale. — *Petites Affiches*, 4 mars 1926.

Un drame chez les Chinois
(*Le Gaulois*, 21 mars 1926)

On trouve à Boulogne un restaurant fréquenté presque exclusivement par des Chinois. Le cuisinier de cet établissement, situé 33, rue de Silly, un nommé Phan Van Lieng, est aussi irascible qu'il est fin cordon bleu.

L'autre soir, un des clients de l'endroit, Mjuyen Pach Hun, âgé de trente-six ans, eut l'audace de pénétrer dans le domaine du cuisinier et de lui décocher quelques inoffensives plaisanteries.

Furieux de cette intrusion, le maître-queux saisit un énorme couteau à découper et en frappa l'intrus de deux grands coups dans le dos. Le blessé a été transporté à l'hôpital de Boulogne. Son état est grave.

Dont acte
(*Paris-Soir*, 26 mars 1926)

Un groupe d'ouvriers chinois nous écrit pour préciser que dans le drame qui se déroula dimanche, 33, rue de Silly, à Boulogne-sur-Seine, il n'y eut aucun Chinois de mêlé à cette affaire et que le 33 de la rue de Silly est le siège de la Société des Laques indochinoises et non un restaurant. Dont acte.

NÉCROLOGIE
Paul-Samuel Verneuil
(*Les Annales coloniales*, 29 décembre 1928)

M. Paul-Samuel Verneuil, qui vient de mourir à Paris, à l'âge de 64 ans, est un ancien Tonkinois. Il se rendit à Hanoï en 1908 et c'est à lui que l'on doit à l'époque, la mise en circulation du pousse-pousse à roues caoutchoutées. [...]

Parti comme engagé volontaire pour la durée de la guerre en mai 1916, Paul-Samuel Verneuil servit d'abord dans l'infanterie coloniale, puis, malgré son âge, il réussit à passer, dans l'aviation. Attaché au camp de Meudon, il eut le premier l'idée de laquer les hélices d'avion. Depuis cette époque, il ne cessa de poursuivre ses recherches sur la laque et découvrit en 1927 des procédés nouveaux permettant d'employer la laque comme isolant dans l'industrie électrique.

Gravement intoxiqué par la laque, et immobilisé depuis deux mois, il disparaît au moment où le succès récompensait ses travaux.

Une industrie indochinoise qui a très bien réussi à Paris
Les ouvriers en laque
(*L'Écho annamite*, 28 janvier 1929)

Un peu de l'Extrême-Orient s'est transporté à Paris où le travail de la laque compte parmi les industries nouvelles de la capitale.

L'*Œuvre* nous apprend que presque tous les artistes laqueurs sont des Annamites. Ils font l'article de haut luxe, paravents et meubles divers, et laquent aussi des briques, des étuis à cigarettes, des étuis à « rouge » et un nombre incalculable de poudriers.

D'après notre confrère parisien, ces ouvriers ont organisé dans le 14^e arrondissement plusieurs ateliers coopératifs de laquage. Ils fournissent aux maisons de bijouterie et aux grands magasins qui, ensuite, vendent et exportent.

C'est un des rares métiers qui ne puisse faire face aux commandes faute de personnel assez nombreux.

Il paraît qu'on ne peut pas former de laqueurs français, car la laque — sorte de résine que l'on colore de tons divers — donne aux blancs une maladie de peau spéciale.

Un bon laqueur annamite gagne environ 1.500 francs par mois. Ajoutons que ces ouvriers sont connus en France depuis 1920.

AEC 1931 6/1057 - Société des laques indochinoises,
183, rue Saint-Honoré, PARIS (1^{er}).
R.C. Seine 211.281 B.

Capital. — Société anon., fondée le 31 décembre 1919, 1.075.000 fr. en 10.750 actions de 100 fr. dont 5.000 d'apport attribuées : 2.000 à la Société d'expansion française en Extrême-Orient, 2.000 à la Société anon. des anciens Établissements Chaumier [*sic* : *Chauvière*] et 1.000 à M. Verneuil.

Objet. — Utilisation de la laque d'Extrême-Orient, spécialement de l'Indochine ; exécution de tous travaux de laquage pour l'aviation (fournisseur du Service des fabrications de l'Aéronautique), la carrosserie, la lutherie. l'ébénisterie, l'automobile et le cycle ; laquage de tous métaux. — Ateliers de laquage : 33, rue de Silly, Boulogne (Seine). La Société des laques indochinoises n'utilise que la laque naturelle qui lui est directement expédiée par ses correspondants d'Extrême-Orient et qui est préparée et appliquée par des spécialistes indochinois initiés aux méthodes japonaises et chinoises.

Exp. — Laques du Tonkin.

Conseil. — MM. Simoni, présid. et admin. délégué ; Chauvière, Société française des Distilleries de l'Indo-Chine, Union commerciale indochinoise, Cie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient, Société Cotonnière du Tonkin, Banque de l'Indochine, Banque industrielle de Chine, administrateurs.

Annuaire industriel, 1938

LAQUES INDO-CHINOISES (Soc. des), 183, r. St-Honoré, Paris, 1^{er}. T. Louv. 27-68. Soc. an. au cap. de 1.075.000 fr. — Atelier : 33, r. de Silly, Boulogne-sur-Seine. T. Molitor 02-04.

Laques. Laquage. (14-26242).

Gouvernement général de l'Indochine,
Rapport sur la situation administrative, économique et financière au Laos
durant la période 1937-1938

[9] Une coopérative d'achat et de vente des produits locaux a été créée à Samneua, province des Houaphans, qui a déjà, en moins d'un an, fait plus de 20.000 \$ 00 d'opérations.

[63] L'activité [de la Coopérative de Samneua] s'étend principalement au benjoin et à l'abrasin.

Produits destinés à l'exportation

[64] Le sticklaque et le benjoin ont toujours fait l'objet d'une exportation dont l'importance était fonction des cours de ces denrées. Ces produits, provenant jusqu'ici de la cueillette, devraient faire bientôt l'objet d'une exploitation par voie de plantations. Cependant, la faiblesse actuelle des cours n'incite pas les producteurs à développer les cultures. Sticklaque et benjoin sont produits par le Haut-Laos [65] (provinces de Luang-Prabang surtout des Houaphans). La production au cours de la période envisagée peut être évaluée à environ 40 tonnes de benjoin et 100 tonnes de sticklaque. Des plantations de benjoin ont été créées dans la province des Houaphans à la suite d'une mission d'un ingénieur des Services agricoles du Tonkin. La Coopérative agricole de

Samneua s'occupe d'améliorer les conditions d'exportation de ces produits par triage des différentes qualités afin d'obtenir des types standard pour la vente.

Francepxort, 1985, p. 42 :

Laques Indochinoises SLIC

Rubr. ouvrages divers en caoutchouc et enduction à base de caoutchouc.

110, rue d'Aguesseau

92 Boulogne-Billancourt

Dir. : Jean Gantois.

Responsable export : Olivier Daban Haurou.

DRAFTEX INDUSTRIES
TOUT PRÈS DES CONSTRUCTEURS
(*L'Usine nouvelle*, 22 juin 1989)

[...] En 1984, [...] Laird PLC saisit l'opportunité de [racheter la SLIC en difficulté](#) et la vigoureuse Vickers S.A. à Reims. Respectivement spécialistes, pour la première, de l'étanchéité de panneaux fixes et, pour la seconde, de pièces moulées tout en caoutchouc.

Opération de diversification réussie pour Laird qui contrôle huit sociétés autonomes et complémentaires ... SLIC Gruchet [Seine-Maritime], SLIC Corvol [Nièvre]...

Suite :

Reprise par Trelleborg (Suède).